

En hommage à Hava Bat-Zeev Shyldkrot

Danielle Leeman¹ & Max Silberztein²

Pourquoi peut-on être au salon et non être à la chambre ? Le curieux comportement des pièces du logis...

INTRODUCTION

Même si – ce qui suit sans visée exhaustive – des précurseurs tels Gustave Guillaume (1919) ou Georges Gougenheim (1959) ont dégagé des pistes encore exploitées, des linguistes comme Claude Vandeloise (1986, 1987), Pierre Cadiot (1997), Jean-Jacques Franckel & Denis Paillard (2007), Denis Vigier (2013a, b) ayant fécondé ces intuitions et fait progresser les connaissances concernant les prépositions, il se trouve encore bon nombre de phénomènes qui, tels certains irréductibles Gaulois, restent à expliquer.

C'est ainsi que le très regretté Marc Wilmet (2010⁵ : 519) remarque le comportement pour le moins curieux des compléments du verbe *habiter* et de ses synonymes (*loger, résider...*) : *habiter* se construit directement avec les noms propres toponymiques (*Paul habite Paris / les Baléares*) mais refuse le clitique direct (**Paul l' / les habite*) au profit de *y* (*Paul y habite*), comme si le nom était construit avec une préposition locative. Ses synonymes, eux, refusent la construction directe avec les noms de ville ou de région (**Il loge Paris / la région parisienne, *Il réside Paris / le Sud-Ouest*) et non les noms de voie ou de place (*Il habite / loge / réside rue / avenue / boulevard / place Gambetta*) – mais la cliticisation se fait par *y* et non par *le / la* : (*Avenue Foch*) *ça fait vingt ans qu'il y réside / *qu'il la réside*. Le verbe *habiter* admet que ces noms soient précédés de l'article, mais ses synonymes le refusent (*Il habite la rue / l'avenue / le boulevard Gambetta* vs **Il loge / réside la rue / l'avenue / le boulevard Gambetta*).

Étrange, n'est-ce pas ? Et difficile d'y trouver une explication !

Notre étude s'intéresse à un problème tout aussi énigmatique : la répartition des prépositions devant les noms qui ont trait aux pièces de la maison³.

Problématique

Il s'agit de noms de lieu⁴, caractérisables en première approximation (Dubois, 1979 : 1034) sur la base de leur compatibilité avec un verbe tel que *aller* (lieu où l'on va) ou *être* (lieu où l'on est) et l'une des prépositions *à, dans, en*⁵, ou avec un verbe tel que *venir* (lieu d'où l'on vient) et la préposition *de* : *aller au salon, être dans sa chambre, venir de la cuisine*, ou avec un verbe tel que *passer* et la préposition *par* (lieu par où l'on passe) : *il est passé / entré / sorti par le vestibule*. Et il s'agit plus précisément de noms de lieu relevant de la catégorie [pièce], qui « regroupe les noms désignant les diverses parties d'une maison, d'un appartement » (Dubois, *op. cit.* : 1036) et

1 Paris Nanterre & ICAR (UMR 5191 : CNRS & ENS / Lyon 2).

2 Université de Franche-Comté, ELLIADD.

3 Nous remercions pour leurs remarques et suggestions lors de l'exposé de cette contributions les membres du séminaire de l'équipe LanDES (ICAR), particulièrement Didier Bottineau, Denis Vigier, Sylvie-Anne Rémi-Giraud, Emmanuelle Prak-Derrington, Hugues Constantin de Chanay.

4 Le mot *lieu* peut fonctionner comme générique (ou hyperonyme) de cette classe sémantique (cf. *lieu de naissance, lieu du crime, lieu de rendez-vous*, etc.). Voir cependant Franckel (1993).

5 Ce qui vaut pour les noms propres de pays construits avec l'article (Chervel 1971).

s'emploient surtout avec la préposition *dans* pour ce qui concerne le lieu où l'on est ou bien le lieu où l'on va : *Venez dans le bureau (ibid.)*⁶ ; beaucoup d'entre eux ont pour propriété de pouvoir renvoyer également au mobilier ou aux appareils caractéristiques de la pièce : *s'acheter une cuisine neuve, une salle à manger Henri-II ; changer son bureau, ses toilettes ; ce magasin vend de belles salles de bains, de beaux salons ; on a de nouveaux waters*. Ce dernier critère ne s'applique cependant pas au couloir, à l'entrée, au vestibule, à la cave ou au grenier.

La bizarrerie est que, dans l'éventail des prépositions dites « locatives », il s'en trouve en réalité qui sont incompatibles avec certains de ces noms de lieu. Il est bien connu (Franckel & Lebaud 1991, Leeman 1995, Khammari 2008 *inter alia*) – et ce n'est pas le problème auquel nous nous attacherons ici – que, si *en* se combine facilement avec *cuisine* ou *cave*, voire *chambre*, l'ensemble *en cuisine*, *en cave* ou *en chambre* ayant alors trait à une activité liée à la localisation, cette préposition ne s'accommode pas des autres distributions : **Il est en grenier*⁷, *en salon*, *en salle de bains*, *en toilettes*, *en couloir*, *en entrée*, *en salle à manger*.

Une hypothèse possible, à partir des travaux existants (dont Vigier (2013a) et Kahloul (2015) présentent une synthèse parfaitement claire)⁸, est que le rôle de *en*, dans *Il est en cuisine*, est

- (1) d'introduire une caractérisation du sujet par une certaine activité typique,
- (2) laquelle est définie par le fait qu'elle se déroule dans le lieu désigné par le nom introduit par la préposition (*cuisine*), et, réciproquement,
- (3) d'introduire une caractérisation du complément comme dénotant une certaine activité typique (et non pas un simple lieu),
- (4) laquelle est le fait du sujet.

Cette activité est doublement typique : elle ne peut concerner n'importe quel lieu ni n'importe quel sujet – par exemple, on peut dire d'un tabouret ou d'un chat qu'il est dans la cuisine ou à la cuisine mais non qu'il est en cuisine.

De même la référence de *Il* dans *Il est en cave* est très restreinte (Khammari, *op. cit.*) : des suites comme **Les plombiers sont en cave* ou **La chaudière est en cave* sont inacceptables du fait que *mettre en cave* ne se dit que des vins ou des alcools qu'il s'agit de laisser vieillir dans les meilleures conditions. Ainsi le commentaire de *Il est en cave* est-il similaire au précédent : le rôle de *en* est de signaler que l'on a affaire à une caractérisation du sujet en tant qu'il est soumis à un certain traitement typique que spécifie *cave* et, réciproquement, à une présentation de *cave* en tant que traitement typique, lié à un certain lieu nommé *cave*, concernant le sujet.

Quoique désormais peu en usage, *en chambre* reçoit une analyse identique, s'agissant d'un artisan qui travaille chez lui et non dans un atelier ou dans une boutique : *en* signale donc en même temps que (1) le lieu *chambre* décrit un statut particulier de l'activité du sujet et (2) que ce dernier se caractérise par le statut particulier de son activité en tant qu'elle se déroule dans le lieu en question. Le sens dérivé (*un linguiste en chambre*) admet une glose identique.

De cette hypothèse sur le rôle de *en*, on peut inférer que l'inexistence ou agrammaticalité de **Il est en grenier* (voir note 6), *en salon*, *en salle à manger*, *en salle de bains*, *en toilettes* ou *en couloir* provient de ce que, linguistiquement, les noms qui suivent ici la préposition ne sont liés à aucune activité susceptible de caractériser typiquement un être (comme la cuisine ou la chambre) ou un objet (comme la cave).

6 De fait, *Venez au bureau* évoque le lieu professionnel plutôt que la pièce de travail dans une maison ou un appartement particulier.

7 La séquence *en grenier* existe mais pour désigner un produit (grains, sel, etc.) transporté en vrac et non conditionné (dans des sacs, des caisses, etc.).

8 Pour un développement plus détaillé et plus fin, voir Ashino, Franckel et Paillard (2017).

Pourquoi peut-on être au salon et non *être à la chambre ? Hypothèse

Ainsi qu'en témoigne l'ensemble question-réponse (1), la préposition *à* permet de simplement localiser le sujet, comme la préposition *dans*, mais, selon le nom, elle peut aussi évoquer « une routine » (Vandeloise, 1987 : 77), « un rituel social auquel la cible participe » (*id.* : 80), ce qui n'est pas le cas de *dans* (voir note 5) :

- (1) Où est Paul ? - *A la cuisine. / Dans la cuisine.*
- (2) Où est Paul ? - *Au bureau vs Dans le bureau.*

Il ressort de l'étude vandeloisienne que le nom introduit par la préposition *à* doit être défini (*Elle est à la fenêtre / à sa fenêtre vs ?? à une fenêtre*) et que « l'acceptabilité de *à* est proportionnelle à la spécificité de la position du site » : **Léopold est au rocher vs Léopold est au rocher de la Vierge folle* (*op. cit.* : 79) – cette spécificité pouvant relever des connaissances partagées par les participants au discours (auquel cas *Léopold est au rocher* est acceptable, étant compris comme « le rocher bien connu de tous »). Ces savoirs communs peuvent intervenir par inférence à partir du cotexte – ainsi, (3b) paraît plus acceptable que (3a) du fait que le sujet désigne la profession de la cible, profession qui implique l'utilisation d'une échelle (Vandeloise, *op. cit.* : 93) :

- (3a) **Léopold va à l'échelle*
- (3b) *?Le peintre va à l'échelle*

Le test de ces « règles »⁹ sur notre corpus ne nous paraît cependant pas vérifier les propositions de Vandeloise, dans la mesure où, faute de critère formel, on en est réduit à l'intuition pour déterminer si le site est spécifique ou non, ou s'il est susceptible d'évoquer une routine ou non : en ce qui concerne les pièces, en effet, il nous semble *a priori* que chacune a sa spécificité (son rôle particulier si l'on veut), les dictionnaires définissant par exemple la cuisine comme la pièce destinée à la préparation des aliments, le salon comme une pièce de réception ou le couloir comme un passage qui met en communication plusieurs pièces, etc., les autres pièces pouvant contenir leur destination dans leur dénomination même : *salle à manger, chambre à coucher, entrée, salle de bain, salle de douche*.

Or ce n'est pas pour autant que tous ces noms se comportent identiquement dans l'expression du lieu où l'on est ou du lieu où l'on va avec la préposition *à* ; et même si l'on spécifie linguistiquement les noms *chambre, couloir, entrée, vestibule*, ils n'en deviennent pas pour autant aussi naturels que *à la cuisine* ou *au salon, aux toilettes, à la salle de bain* :

- (4) Où est Paul ? - *Au salon. / Aux toilettes. / A la salle de bain.*
- (5) Où est Paul ? - **À la chambre du fond. / *Au couloir du premier étage. / *À l'entrée de derrière / *Au petit vestibule bleu.*

De fait, la requête à *Dét (Adjectif) chambre* dans tous les numéros du journal *Le Monde* pour l'ensemble de l'année 2016¹⁰ aboutit à une occurrence de (*avoir accès*) à *leur chambre* au sens hôtelier, quatre occurrences de *à sa chambre* au sens de « chambre à coucher » en tant que complément de *monter jusqu', mener, cela se voit* et dans la construction *de...à* : *de l'entrée à la chambre en passant au salon*. Autrement dit, sur les 151 retours concernant le nom *chambre*, tous sens confondus, dans la structure *Prép Dét (Adjectif) chambre*, un seul est de forme *à la chambre* au

⁹ Le terme est de Vandeloise.

¹⁰ Le corpus a été constitué à l'aide du logiciel NooJ, qui est un environnement de développement utilisé par les linguistes pour formaliser des phénomènes linguistiques : orthographiques, morphologiques (flexion, dérivation, agglutination), syntaxiques (locaux, en constituants, de dépendance) et sémantiques (entités nommées, prédicats), cf. Silberztein (2015). Nous utilisons ici NooJ comme outil d'exploration de corpus, cf. Silberztein (2018).

sens « chambre à coucher » mais l'article défini y est anaphorique : autant dire que l'on n'a aucune occurrence de *à la chambre* au sens de « dans sa chambre (à coucher) » dans ce corpus de 21 411 829 formes orthographiques.

Or, selon l'analyse de Vandeloise (*op. cit.*), les énoncés (*être / aller*) *à la chambre / au couloir / à l'entrée / au vestibule* devraient être possibles (et aussi naturels que (*être / aller*) *au salon / à la cuisine*, etc.) dans la mesure où ces pièces sont bien associées à une destination prototypique dans la maison ou l'appartement.

Notre hypothèse est donc que c'est dans l'identité lexicale même du nom que gît l'explication des (in)compatibilités de ce dernier avec la préposition : son référent n'est conçu qu'en tant que lieu avec la préposition *dans*, c'est pourquoi celle-ci est possible avec tous les noms [pièce]. Ce qui expliquerait que *à* est incompatible avec *chambre*, c'est que le référent du lieu doit être, avec cette préposition, le lieu d'une activité ou d'une action – ce qui n'est pas le cas de la chambre, laquelle se définit prototypiquement comme le lieu où l'on dort, voire où l'on est alité parce que malade (cf. *Il garde la chambre*). De même, le couloir, l'entrée, le vestibule sont des pièces caractérisées certes par une utilisation prototypique : elles servent à relier les autres pièces, elles sont le moyen de passage d'une pièce à une autre, mais elles ne localisent pas une *activité* qui les définirait (on ne fait qu'y passer).

Dans ce qui suit, est d'abord brièvement présentée la méthodologie adoptée pour tester l'hypothèse avancée (§1), puis, après un rappel de l'identité attribuée à la préposition *à*, est constitué un corpus de propriétés distributionnelles des noms [pièce] afin de vérifier la consistance de leur séparation en deux groupes selon leur compatibilité vs incompatibilité avec la construction (*être / aller*) + *à la / le N* [pièce] (§2). Dans un troisième moment, il sera conclu sur les résultats de l'analyse qui précède, en relation avec l'hypothèse soutenue (§3).

METHODOLOGIE

La méthodologie est abductive en ceci qu'elle part d'un problème empirique dûment constaté et en recherche les causes probables – probables parce que les solutions proposées ailleurs (du moins celles que nous avons consultées) se heurtent à des contre-exemples, et que nous-mêmes n'avons ni le temps ni la place pour traiter adéquatement les difficultés qui surgissent au fur et à mesure que l'on pense avoir trouvé la résolution des *hic* précédents...

Vandeloise (1987) a en effet traité le cas d'énoncés tels que **Baudouin est à la chambre, ?Baudouin va à sa chambre* – mais sans situer *chambre* dans son paradigme [pièce], si bien que les solutions qu'il avance ne rendent pas compte du problème précis que nous posons¹¹ puisque la réponse proposée à partir d'un mot n'est pas généralisable à l'ensemble du paradigme auquel ce mot appartient.

Nous avons donc circonscrit le corpus, à partir du problème que nous cherchons à résoudre, aux noms de lieu [pièce] tels qu'énumérés (et définis) par Dubois (*op. cit.*) et complétés par Le Pesant (2000) – qui ne fournit malheureusement pas la liste des critères qui ont dû être mis au point au sein du LLI (Laboratoire de Linguistique Informatique) de Gaston Gross dans les années 1990, pour caractériser cette « classe d'objets », et nous avons cherché quelques critères distributionnels susceptibles de permettre une caractérisation de ces noms et d'établir une corrélation avec leur comportement en combinaison avec la préposition *à*. En ce qui concerne l'identité de cette dernière, sont reprises les hypothèses évoquées en ce début d'article, telles que résumées et exploitées dans

11 De surcroît, on peut ne pas être d'accord avec les intuitions d'(in)acceptabilité de l'auteur. Par exemple, nous admettons fort bien (*T'es où, là? -*) *Je suis à ma voiture.* ou (*Je suis fatigué de rester debout -*) *je vais à la voiture.*

Leeman (2016) entre autres.

CORPUS

La préposition *à*

Il est admis que, dans son emploi spatial, *à* introduit un nom vu comme la localisation d'une entité à la suite d'un parcours ; par exemple, dans *Laissez venir à moi les petits enfants*, l'objet *moi* est la destination atteinte une fois que les enfants seront venus ; dans *Je reconnais Léa à son chapeau*, la reconnaissance s'opère par l'assimilation de Léa à son chapeau : il y a coïncidence entre les deux au terme d'un processus (mental)¹² ; c'est le cas même avec *être* : on a clairement affaire au résultat d'un déplacement dans *Le 14 juin 1940, les Allemands sont à Paris* – mais d'une manière générale, il est plausible de considérer que si quelqu'un ou quelque chose se trouve quelque part, c'est qu'il y est arrivé d'une manière ou d'une autre.

Ce « mouvement d'afférence » n'est pas propre à l'expression locative, ainsi que le montre Cadiot (1993 repris dans 1997), s'inspirant de Guillaume (*op. cit.*) mais à partir de nombreux emplois diversifiés : la préposition *à* « traduit un mouvement d'approche » qui ne s'applique pas seulement au « déplacement dans l'espace » mais à « d'autres domaines sémantiques et référentiels » (1993 : 85), permettant de caractériser son identité par une « vision cinétique », une « saisie dynamique » (1993 : 89).

Marque-Pucheu (2008) confirme ces conclusions en les précisant, à partir de l'analyse fine du classement des verbes construits avec *à* tel qu'opéré par Dubois et Dubois-Charlier (1997) – le corpus en question rassemblant donc la totalité des verbes concernés – ; elle distingue « deux valeurs pour *à* » (2008 : 98) : « Une première valeur, dynamique, implique un mouvement (d'un objet, d'un message) vers une destination, d'un sujet visant un objet ou agissant d'un objet vers un autre, ou encore visant un résultat ou faisant viser un résultat à un tiers. La seconde, statique, est associée à des prédicats de localisation temporelle (L) et spatiale (X), comme *être*, et concernant peu d'unités /où l'on/ remarque l'inférence possible entre lieu et fonction associée /.../, le lieu perdant sa valeur référentielle. » Comme dit plus haut, nous pensons plutôt cette valeur statique dérivée de la valeur dynamique (par exemple, si l'ordure est à la poubelle, c'est qu'elle y a été mise).

En ce qui concerne la position relativement au lieu, la préposition *à* la laisse vague : le nom désigne un repère plutôt qu'un endroit précis ; par exemple, si l'on se donne rendez-vous *à la gare*, cela peut aussi bien signifier (référentiellement) « devant la gare », « à droite » ou « à gauche de la gare », « à l'intérieur de la gare », voire « en face de la gare ». Et il est banal d'observer que, si l'on se trouve hors de la région Ile-de-France, on peut dire *Je rentre à Paris* même si en réalité l'on habite ou travaille à Colombes ou Massy-Palaiseau : *à Paris* désigne en fait une zone assez floue mais qui tire son identité du fait qu'elle comporte un lieu dont le nom, connu de tous, est représentatif.

Les noms

Le recours à Le Pesant (2000) ne permet pas d'accéder à la définition d'une « classe d'objets » qui couvrirait l'ensemble des « pièces de la maison » ou de « l'appartement » – plus précise que celle de Dubois (*op. cit.*), hormis l'apparition d'une pièce *buanderie* – car on ne trouve pas les critères formels ayant présidé à la définition de la « classe d'objets » en question. Ce que nous apporte cette lecture, en revanche, c'est le fait que chacun des noms de lieu (en l'occurrence de pièce) est annoncé pouvoir se définir par un prédicat approprié, relevant de l'état, de l'activité, de l'acte ou de l'événement – catégories dont la caractérisation n'est pas fournie mais dont les étiquettes sont néanmoins distribuées : selon cet auteur, la cuisine ou la salle à manger sont liées à une activité

12 Cet exemple est adapté de Gougenheim, *op. cit.*

(cuisiner ou manger), l'entrée, le couloir, la salle de bains, les toilettes, les waters sont liés à un acte (passer, se laver, etc.), et la chambre est le seul lieu à être caractérisé par un état (être couché, se reposer, dormir)¹³.

Deux types de nom

A partir de la définition que donnent les dictionnaires de la destination de chaque pièce, on a formé les énoncés rassemblés sous (6), qui montrent que la destination prototypique de la salle à manger, de la salle de bain, des toilettes ou des waters, du salon, du grenier et de la cave recouvre des actions (ou des actes), d'après le test proposé par G. Gross (2012 : 254), qui consiste en l'anaphore du prédicat par *cet acte* ou *une telle action* :

(6a) (salle à manger) *Il a mangé comme un goinfre : cet acte / une telle action lui a valu bien des critiques.*

(6b) (salle de bain) *Elle s'est lavée sommairement mais cet acte / une telle action lui a rendu sa dignité.*

(6c) (toilettes ou waters) *Il a enfin pu uriner tout son soûl : cet acte / une telle action mit un terme à sa torture.*

(6d) (salon) *Elle ne reçut pas ses invités : cet acte / une telle action suscita l'incompréhension de ses amis.*

(6e) (grenier / cave) *Il stocka soigneusement tout son grain / vin : cet acte / une telle action lui valut l'estime de ses voisins.*

En revanche, *être couché*, *rester alité* ou *dormir*, qui expriment la destination prototypique de la chambre, refusent le test :

(7a) (chambre) *Il est couché depuis huit jours. *Cet acte / une telle action contribue à le déprimer.*

(7b) (chambre) *Elle a dormi pendant deux heures. *Cet acte / une telle action l'a bien reposée.*

(7c) (chambre) *Ils doivent rester alités une semaine. *Cet acte / une telle action les démoralise.*

Un éventuel problème

Cependant, si les dictionnaires définissent le couloir (l'entrée, le vestibule) comme un passage, et le passage comme un endroit où l'on passe, il est plus difficile d'utiliser *passer* (comme *manger*, *se laver* ou *dormir* dans les cas précédents) pour définir *couloir* (*entrée*, *vestibule*), sauf à spécifier le lieu par où l'on passe¹⁴ ; de plus, l'anaphore par *acte* ou *action* apparaît peu naturelle :

(8a) (couloir, entrée, vestibule) **Pour aller à la cuisine, on passe. / Pour aller à la cuisine, on passe par le couloir. ?? Cet acte est le seul moyen d'aller à la cuisine.*

(8b) (couloir, entrée, vestibule) **Pour descendre à la cave, passe. / Pour descendre à la cave, passe par l'entrée. ?? Une telle action t'y mènera plus rapidement.*

Or pour D. Le Pesant (*op. cit.*), le prédicat approprié de *couloir*, « passage », est de l'ordre de l'acte.

Selon nous, toutefois, attribuer à *couloir* (*entrée*, *vestibule*) le prédicat approprié « acte » en invoquant le nom *passage* résulte d'une confusion sur le sens de ce mot car, s'agissant d'un non-animé, le nom indique un itinéraire et non un déplacement ; c'est aussi le cas du verbe *passer* : si le

13 Certes une chambre peut être le lieu d'activités ou actes différents, comme n'importe quelle autre pièce, mais qui n'en sont pas définitoires.

14 Ce verbe, employé sans *par SN*, est « sous-déterminé », selon le terme d'Ashino, Franckel et Paillard (2017 : 109) : ce n'est qu'avec ce complément qu'il est susceptible de dénoter aussi bien un déplacement qu'un itinéraire (dire *Le TGV Paris-Niort passe par Poitiers* ne suppose pas nécessairement un TGV en train de rouler).

couloir passe devant le salon, ce n'est pas pour autant qu'il se meut d'arrière en avant. On admettra donc que la glose définitoire du couloir, de l'entrée et du vestibule contient un prédicat d'état, tel que *desservir* ou *relier* entendus au sens statique. Le sujet est non animé, l'anaphore est donc agrammaticale – c'est sans doute pourquoi aussi, en (8a) et en (8b), si le sens est que le sujet humain se déplace, l'inacceptabilité relative des énoncés trahit déjà une inadéquation de l'anaphore supposée révéler un prédicat d'action ou d'acte.

(8c) (couloir, entrée, vestibule) *Le couloir relie toutes les pièces de la maison. *Cet acte est bien apprécié des habitants.*

(8c) (couloir, entrée, vestibule) *L'entrée dessert toutes les pièces de l'appartement. *Une telle action est bien appréciée des locataires.*

Les tests ne sont pas tous également pertinents

D'autres critères existent, pour séparer les prédicats d'action des prédicats d'état, mais ils ne s'appliquent pas nécessairement de manière convergente : ainsi la reprise en *le faire* (G. Gross, *op. cit.* : 254) rejoint le résultat du test précédent pour conclure que *manger* exprime une action mais contredit la conclusion selon laquelle *dormir* n'exprime pas une action :

(9a) *Ce jour-là, il a mangé à midi comme il le fait tous les jours.*

(9b) *Ce jour-là, il a dormi pendant deux heures comme il le fait tous les jours après le déjeuner.*

De même, la reprise anaphorique par « le classifieur d'action » *cet événement* fonctionne pour tous les exemples (6), comme attendu, mais aussi pour ceux de (7) :

(10a) *Il a mangé comme un goinfre ; cet événement a fait scandale.*

(10b) *Elle est restée couchée pendant huit jours ; cet événement a fait scandale.*

Il en va pareillement des classifieurs d'action *cela arrive, cela se produit, cela a lieu*, possibles pour des prédicats qui refusent la reprise par *cet acte* ou *cette action* :

(11a) *Somnoler après le repas, cela arrive quelquefois.*

(11b) *Ils restèrent alités une semaine, cela se produisit à la fin des vendanges.*

En conclusion

On admet à l'aide du premier test (l'anaphore *cet acte / cette action*) que les noms *chambre, couloir, entrée, vestibule* sont liés à des prédicats statiques, ce qui est corrélé au fait que, contrairement aux autres noms de pièces de la maison, lesquels sont liés à des prédicats dynamiques, ils sont incompatibles avec la préposition *à* du fait que cette dernière inclut dans son identité une visée cinétique, une dynamique – selon les termes de Cadiot (*op. cit.*) ou Marque-Pucheu (*op. cit.*).

Il resterait à détailler et approfondir par une démonstration distributionnelle l'existence des deux catégories de pièces – les distributions étant elles-mêmes à interpréter. Par exemple, on a *(un) coin salon / coin cuisine / coin toilettes / coin WC*, que l'on trouve effectivement sur GOOGLE¹⁵ (dans des contextes du genre : *Comment aménager un* – lorsqu'il s'agit d'un studio), mais on n'a pas * *(un) coin couloir*, * *(un) coin entrée*, * *(un) coin vestibule* – non attestés dans ce moteur de recherche. Mais on a aussi *(un) coin chambre* (qui peut avoir pour variante *(un) coin nuit*)¹⁶. Cette distribution

15 Recherche opérée le 12 juillet 2019, en ne retenant que le résultat de la première page obtenue sur la requête en question.

16 <http://www.google.fr/search?hl=fr&source=hp&biw=&bih=&q=coin+chambre&btnG=Recherche+Google&gbv=2>

fait le partage entre les pièces qui participent du confort de l'occupant et celles qui ne lui sont pas nécessaires.

La chambre se distingue de toutes les autres pièces du fait qu'elle entre dans des distributions comme *faire chambre à part, femme de chambre, chambre à coucher, chambre d'hôtel, garder la chambre* – nous n'avons malheureusement pas eu le temps de chercher et de trouver des cotextes permettant d'opposer

salon / cuisine / toilettes / salle de bains / WC ou waters

à

chambre, couloir, entrée, vestibule.

Les déterminants

Vandeloise (*op. cit.*), ayant remarqué que le nom doit être défini – comme dit *supra* –, se heurte au fait que des énoncés associant *chambre* (ou autre nom) et un déterminant défini n'en sont pas moins inacceptables ; sont en effet aussi bien exclus :

(12a) **Baudouin est à la chambre*

(12b) **Baudouin est à sa chambre*

(12c) **Baudouin est à cette chambre*

Si la chambre est tout aussi liée à une « routine » que les pièces dont le nom admet la construction avec l'article (*être à la cuisine, être au salon, etc.*), les impossibilités (12) ne s'expliquent pas – ainsi, étant donné l'évocation contextuelle, les énoncés **Ces dames à la chambre !* ou **Ces dames aux chambres !* devraient être, selon sa proposition, aussi acceptables que *Ces dames au salon !* :

(13a) *Ces dames au salon ! / *Ces dames à la chambre !, *Ces dames aux chambres !*

(13b) ? *Ces dames à leur chambre !*

La comparaison des exemples **Baudouin est à sa chambre* et ?*Ces dames à leur chambre !* montre que le verbe a une incidence sur l'acceptabilité, le second énoncé présupposant l'injonction d'« aller ». Ce qui différencie *être* de *aller*, c'est que le premier implique une coïncidence de la cible et du site mais le deuxième une trajectoire ou une position finale anticipée, le site ayant alors statut de but davantage que de destination (Vandeloise, 1987 : 89). Cette idée de « but », que Vandeloise n'exploite pas plus avant, nous paraît tout à fait intéressante en relation avec notre propre hypothèse, en ce qu'elle permet le raisonnement suivant :

- les pièces caractérisées par une activité ou une action supposent un sujet actif, susceptible de se fixer un but : *aller à* décrit le déplacement de ce sujet vers la pièce appropriée à cette finalité ; admettent donc cette distribution *salon, salle à manger, cuisine, salle de bain, toilettes, WC ou waters* ;
- en revanche, les pièces dont le prédicat approprié est un état supposent un sujet non actif, dont le comportement est en quelque sorte guidé par les circonstances (en l'occurrence, le plan de l'habitation oblige à passer par l'entrée, le vestibule ou le couloir) ; *couloir, entrée, vestibule* rejettent donc cette distribution ;
- de même, la chambre n'étant pas (conçue par la langue comme) le lieu d'une activité / action susceptible de justifier que l'on s'y déplace, le nom ne s'accommode pas de *aller à*¹⁷ qui, à l'inverse, suppose un sujet actif décidant de se porter quelque part afin d'y accomplir quelque chose de spécifique ;
- les noms *chambre, couloir, entrée, vestibule* n'excluent pas à proprement parler la préposition *à* elle-même (ainsi qu'en témoignent la grammaticalité de *Ce couloir donne*

17 Ni de *être à*, qui décrit le résultat de *aller à* (si on est quelque part, c'est qu'au préalable on y est allé).

accès à une chambre, Cet escalier mène à un couloir, etc.), mais plus exactement la combinaison *verbe + à* telle que le complément désigne un lieu qu'un sujet actif rejoint dans l'objectif d'y exercer l'activité à laquelle ce lieu est consacré.

En résumé

La construction *être à Déf N [pièce]* est acceptable lorsqu'elle entre dans la définition de *N*, le prédicat d'une activité / action : *Il est à la cuisine. vs *Il est au couloir.* Avec l'article défini, le sens est que le *N* est unique et spécifique : la construction n'apparaît pas acceptable lorsque cette condition n'est référentiellement pas garantie : **Il est à la chambre* (il peut y avoir plusieurs chambres dans une maison ou un appartement, *a fortiori* dans un hôtel ou un hôpital).

La construction *être à Poss N [pièce]* est de même acceptable lorsqu'elle entre dans la définition de *N* le prédicat d'une activité / action, mais le possessif laisse entendre que la pièce existe en au moins deux exemplaires, et que le sujet se trouve dans celle qui lui est dévolue¹⁸, ce qui correspond plus ou moins bien à notre culture : ? *Elle est à sa salle de bain, ?? Elle est à son salon.* Toutefois, **Elle est à sa chambre* n'est pas pour autant acceptable puisque *chambre* est lié à un prédicat d'état et non d'activité / action (selon nos hypothèses *supra*).

La construction *aller à Déf N [pièce]* est acceptable lorsque *N* désigne le lieu d'une activité / action qui apparaît comme le but du déplacement : *Elle va au salon. vs *Elle va à la chambre.* Pour Vandeloise (1987 : 92), l'inacceptabilité totale de **Baudouin est à sa chambre* s'oppose à la relative acceptabilité de ? *Baudouin va à sa chambre*, et donc nous devrions admettre ? *Elle va à sa chambre* mais le doute est fort. Notons d'ailleurs que les requêtes *va à sa chambre* et *va à ta chambre*, sur *GOOGLE*, le 6 juillet 2019, ne débouchent que sur des réponses respectivement de la forme (*va*) *dans sa chambre*, (*va*) *dans ta chambre*. Et notre corpus du *Monde* ne comporte que trois attestations de *V de déplacement + à + Déf + N* et *V de déplacement + à + Poss + N chambre*¹⁹ (toutes les autres mobilisant la préposition *dans*) mais aucune avec *aller* :

(14a) les Hongrois ont eu accès immédiatement à leur chambre

(14b) la musique classique écoutée le soir par ses parents monte jusqu'à sa chambre

(14c) monter les escaliers qui mènent à sa chambre

La différence d'acceptabilité suivant que l'énoncé comporte les verbes *être* ou *aller* (selon Vandeloise) ou un autre verbe locatif nous a conduits à poser la question du rôle du verbe dans les relations entre la préposition *à* et les noms [pièce] : l'hypothèse avancée est que le nom [pièce] qui a l'état pour prédicat approprié exclut les verbes locatifs à sujet actif de type *aller à* (ou *être à* vu comme le résultatif de *aller à* sur la base du présupposé : « si je suis en ce lieu, c'est que j'ai décidé d'y aller »).

Les verbes

Deux corpus ont été testés : d'une part les verbes à un complément indirect introduit par la préposition *à* rassemblés dans la classe 2 de M. Gross (1975), d'autre part les verbes à deux compléments formant la classe 3 du même ouvrage. Il en ressort que notre hypothèse est globalement vérifiée, le pourcentage de cas douteux ajoutés aux exceptionnels énoncés paraissant acceptables étant inférieur à 5%.

18 Selon le nom, d'autres interprétations sont possibles, où le *N* lieu ne désigne plus le lieu mais l'activité : *Elle est (toute) à sa cuisine. ≈ Elle cuisine.*

19 L'exemple (14b) fait en réalité intervenir la préposition *jusqu'à*, car, avec un sujet non animé, *monte à* n'est pas acceptable et donc *jusque* ne peut être analysé comme le spécifieur de *à*.

(1) Corpus forgé à partir des verbes de la classe 2 de M. Gross (1975)

Cette classe 2 regroupe des verbes ayant trait, pour une très large part, au déplacement, comme *aller* (qui en fait partie) ; nous y avons retenu ceux qui se construisent avec la préposition *à* et qui sont plausibles dans le contexte testé (n'apparaissent donc pas dans nos phrases forgées des formes telles que *amerrir*, *appareiller*, *crawler*, *ramper*, entre autres)²⁰ :

- (15a) *J'accours à la chambre / *au couloir / ? à l'entrée / *au vestibule
?? J'accours à ma chambre
- (15b) *Ils affluent à la chambre / *au couloir / à l'entrée / *au vestibule
*Ils affluent à leur chambre
- (15c) *Elle (s'en) va à la chambre / *au couloir / ? à l'entrée / *au vestibule
?? Elle (s'en) va à sa chambre
- (15d) *La femme de chambre s'arrête à la chambre / ?? au couloir / à l'entrée / au vestibule
Elle s'arrête à sa chambre
- (15e) L'infirmière arrive à la chambre / *au couloir / à l'entrée / *au vestibule
Elle arrive à sa chambre
- (15f) *Le client court à la chambre / *au couloir / ? à l'entrée / *au vestibule
Il court à sa chambre

Afin d'éviter ici une trop longue et fastidieuse liste d'exemples, la suite du test des exemples (15) est fournie en Annexe 1 : l'ensemble des (in)acceptabilités montre un comportement non homogène de tous les verbes (ci-dessus, *arriver* paraît possible là où les autres ne le sont pas), d'une part, et, d'autre part, le fait que l'entrée paraît se différencier du couloir et du vestibule par la mobilisation d'un trait « activité » qui, selon le contexte imaginé, justifierait son large éventail d'acceptabilités. Par exemple, en (15a), *J'accours à l'entrée* peut évoquer le but *pour accueillir les invités* ou en (15b), *Ils affluent à l'entrée* le but *pour arriver les premiers dans la salle du musée*, etc.

Il n'est cependant pas clair que le sujet soit non actif dans tous les cas où la distribution est inacceptable : en (15b), le sujet *les clients* de *affluent à la chambre* est non actif, et l'énoncé n'est pas acceptable, ce qui est conforme à l'hypothèse ; en revanche, en (15e), le sujet *l'infirmière* de *arrive à la chambre* est non actif mais l'énoncé est acceptable, ce qui contredit l'hypothèse. Ces contre-exemples sont néanmoins exceptionnels.

(2) Corpus forgé à partir des verbes de la classe 3 de M. Gross (1975)

Cette classe comporte les verbes à double complémentation, de type *accompagner quelqu'un à la gare* ; sémantiquement, l'objet direct (*quelqu'un*) désigne celui (non actif) qui se retrouve dans le lieu exprimé par l'objet indirect (*la gare*) par le fait du sujet (actif) : si notre hypothèse est exacte, les noms *chambre*, *couloir*, *entrée*, *vestibule* devraient être interdits dans cette dernière position – et c'est bien ce que l'on observe globalement²¹ – la suite du test des exemples (16) est fournie en Annexe 2 :

- (16a) ?? On amène le patient à la chambre / *au couloir / à l'entrée / * au vestibule
On amène le patient à sa chambre
- (16b) *Il attire la jeune femme à la chambre / *au couloir / *à l'entrée / *au vestibule
*Il attire la jeune femme à sa chambre
- (16c) ?? On conduit le client à la chambre / *au couloir / à l'entrée / *au vestibule
On conduit le client à sa chambre

20 Nous n'avons pas non plus retenu les verbes argotiques comme *se barrer*, *se carapater*.

21 Nous avons laissé de côté les verbes *a priori* peu probables pragmatiquement dans ce contexte, tels *acheminer*, *camionner*, *expatrier*, *voiturer*...

- (16d) ?? Elle emmène l'enfant à la chambre / *au couloir / à l'entrée / * au vestibule
Elle emmène l'enfant à sa chambre
- (16e) *Elle emporte le bébé à la chambre / *au couloir / * à l'entrée / * au vestibule
* Elle emporte le bébé à sa chambre
- (16f) *Elle entraîne le client à la chambre / *au couloir / *à l'entrée / * au vestibule
*Elle entraîne le client à sa chambre

Le constat est que, d'une part, les acceptabilités varient selon les verbes – ce qui est l'objet d'une autre étude – et que, d'autre part, à *l'entrée* connaît certaines acceptabilités refusées par les autres vocables lorsque qu'est évoquée une utilité précise de ce lieu (par exemple en (16a), l'entrée de la clinique ou de l'hôpital suppose la prise en charge du patient, son orientation vers le service adéquat, etc.), ce qui rejoint l'observation faite à propos du corpus précédent). En ce qui concerne *chambre*, *couloir* et *vestibule*, notre hypothèse se vérifie quasiment à 100% en ceci que les énoncés sont pratiquement tous inacceptables et que la personne (désignée par l'objet direct) qui se retrouve dans le lieu (exprimé par l'objet indirect) ne l'est pas de manière délibérée en vue d'accomplir une activité spécifique.

(3) *Corpus d'attestations rassemblées à partir des Rougon-Macquart*

Ces vingt romans de Zola écrits entre 1871 et 1893 représentent 2 693 631 formes orthographiques, se distinguant du corpus du *Monde* (2016) par le fait qu'il s'agit d'une part d'un discours littéraire, et non journalistique, d'autre part datant de la fin du XIX^e siècle, et non du début du XXI^e. L'objectif de cette consultation est de savoir si l'on observe les mêmes contraintes concernant la préposition *à* et le nom des pièces du logis.

Le constat rejoint celui qui a été fait sur le corpus du *Monde* (2016) : si les attestations sont plus nombreuses dans les romans, *à la chambre* se trouve essentiellement comme complément du verbe *monter* dans le cas des constructions à un complément (voir 3.1.), et comme complément de *conduire* dans le cas des constructions à objet direct (voir 3.2.). Les attestations de *conduire* ne nuisent pas à notre hypothèse, puisque la personne déplacée n'est pas active ; en revanche, certaines attestations de *monter* montrent un sujet humain actif : ces énoncés que l'on ne trouve plus guère aujourd'hui prouvent une évolution au cours de la centaine d'années qui vient de s'écouler.

3.1. Attestations de la forme Sujet – Verbe – *à* – Dét – *chambre*²²

Le rêve : *Je ne sais pas par où j'ai passé, comment j'ai pu arriver jusqu'à cette chambre.*

Le ventre de Paris : ... *elle monta à la chambre de Florent...*

Le ventre de Paris : *Elle venait de monter, à la chambre de Florent, dont la clef restait accrochée à un clou...*

La débâcle : *Mais, au moment où elle prenait l'escalier de service pour monter à la chambre de Gilberte...*

La conquête de Plassans : *Comme il remontait à la chambre où Marthe agonisait, il trouva Rose...*

3.2. Attestations de la forme Sujet – Verbe – Objet direct – *à* – Dét – *chambre*

Pot-Bouille : *Pendant qu'elle le soutenait pour le conduire à la chambre, Duveyrier qui avait du sang plein la gorge...*

Pot-Bouille : ... *et elle la conduisit à la chambre d'Hortense, l'y poussa, en disant enfin...*

Le ventre de Paris : *Deux consentirent enfin à le conduire à la chambre, en le menaçant de lui casser la tête...*

Nana : ... *le conduire par la main, le long du corridor obscur, jusqu'à la chambre de Nana.*

Germinal : ... *le prier d'attendre une minute, pour qu'elle le conduisît à sa chambre, où il se débarbouillerait.*

Son excellence Eugène Rougon : *Gilquin, au moment où l'on montait le notaire à une chambre du premier étage...*

CONCLUSION

Le problème posé était de savoir pourquoi l'on peut dire *aller* ou *être au salon* ou *à la cuisine* (entre

²² Voir aussi l'Annexe 3.

autres) mais non **aller* ou **être à la chambre* ou *au couloir* (par exemple). L'hypothèse avancée est que la construction est inacceptable lorsque le nom n'est pas lié au prédicat approprié « action » ou « activité » et que le verbe ne suppose pas un sujet actif : on ne dit pas *Je vais à la chambre* car *chambre* est lié au prédicat approprié état (*dormir, être couché, être alité*) et que, de ce fait, le sujet n'est pas interprétable comme une personne décidant de se rendre en ce lieu pour y exercer l'activité particulière qui lui serait prototypiquement liée.

L'hypothèse se vérifie sur des noms qui ne faisaient pas partie du corpus de départ, tels *buanderie* ou *corridor* : elle prédit que l'on peut dire *aller* ou *être à la buanderie* mais non **aller* ou **être au corridor*, (in)acceptabilités qui rencontrent effectivement le sentiment des locuteurs. Cela vaut également pour *cour* (on ne fait que la traverser) et *jardin* (on y jardine) et de fait, on ne dit pas **aller* ou **être à la cour* mais on dit *aller* ou *être au jardin*. Toutefois, si l'on n'est pas étonné de rencontrer *être aux fourneaux* ou *aller à la douche*, en revanche *être* ou *aller au lit* pose *a priori* problème... Nous le résolvons cependant en arguant du fait que le lit n'est pas seulement le lieu où l'on dort mais aussi celui de bon nombre d'actes, d'activités et d'événements essentiels, comme le dit Maupassant : « *Le lit, mon ami, c'est toute notre vie. C'est là qu'on naît, c'est là qu'on aime, c'est là qu'on meurt* » (cité par le *Grand Larousse de la Langue française*), et comme en témoignent les noms composés tels que *lit de mort, lit conjugal, lit nuptial*.

Il reste à étendre le champ lexico-sémantique au-delà de la maison afin d'atteindre les limites de l'hypothèse pour être en mesure d'implémenter une grammaire valable pour le champ décrit.

Références

- ASHINO, F. ; FRANCKEL, J.-J. ; PAILLARD, D. (2017) *Prépositions et rections verbales. Prépositions « avec », « contre », « en », « par », « parmi », « pour »*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Grammaire ». »
- BAT-ZEEV SHYLDKROT H. et KEMMER S. (1995) « La grammaticalisation des prépositions : concurrence et substitution », *Revue Romane* 30 : 2, 205-225.
- CADIOT, P. (1993) « De et deux de ses concurrents : avec et à », *Langages* 110 : 68-106.
- CADIOT, P. (1997) *Les Prépositions abstraites du français*, Paris, Armand Colin.
- CHERVEL, A. P. (1971) « Les Noms des états des Etats-Unis au complément de lieu », *The French Review* XLIV n°6 : 1094-1099.
- DUBOIS, J. (1979) « Annexe grammaticale », *Dictionnaire du français langue étrangère niveau II*, Paris, Larousse.
- FRANCKEL, J.-J. (1993) « Il y a lieu de prendre place dans un endroit facilement localisable », in Danon-Boileau, L. & Duchet, J.-L. Eds : *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé. Mélanges offerts à Janine Bouscaren*, Paris-Gap, Ophrys : 209-220.
- FRANCKEL, J.-J. & LEBAUD, D. (1991) « Diversité des valeurs et invariance de fonctionnement de *en* préposition et préverbe », *Langue française* 91 : 56-79.
- FRANCKEL, J.-J. & PAILLARD, D. (2007) *Grammaire des Prépositions*, tome I, Paris-Gap, Ophrys.
- GOUGENHEIM, G. (1959) « Y a-t-il des prépositions vides en français ? » *Le français moderne* XXVII, 1-25.
- GROSS, G. (2012) *Manuel d'analyse linguistique, approche sémantico-syntaxique du lexique*, Lille, Presses du Septentrion.
- GROSS, M. (1975) *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- GUILBERT, L. et al. (1970-1978) *Grand Larousse de la Langue française*, Paris.
- GUILLAUME, G. (1919) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- KAHLOUL, M. s.l.d. (2015) *La préposition « en » et les locutions à tête « en »*, *Scolia* 29.
- KEMMER S. & BAT-ZEEV SHYLDKROT, H. (1995) « The semantics of empty prepositions in French », in E. Casad (ed.), *Cognitive Linguistics in the Redwoods*, Berlin, Mouton de Gruyter, 347-388.

- KHAMMARI, I. (2008) « Les compléments de verbe régis par *en* », *Langue française* 157 : 52-73.
- LE PESANT, D. (2000), *Six études de sémantique lexicale sur les noms locatifs*, ouvrage rédigé en vue d'obtenir le diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, Paris 13 Villetaneuse.
- LEEMAN, D. (1995) « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* et non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en N* », *Langue française* 105 : 55-69.
- LEEMAN, D. (2016) « Hypothèse de résolution du problème posé par l'emploi des prépositions devant les noms de pays », in Chr. Marque-Pucheu *et al.* (éds) *Linguisticae Investigationes Supplementa* 32, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company : 107-124.
- MARQUE-PUCHEU, Chr. (2008) « La couleur des prépositions *à* et *de* », *Langue française* 157 : 74-105.
- SILBERZTEIN, M. (2015) *La formalisation des langues : l'approche de NooJ*. ISTE : Londres.
- SILBERZTEIN, M. (2018) "Using linguistic resources to evaluate the quality of annotated corpora." In *Proceedings of the LR4NLP Workshop at COLING2018*. Disponible à : www.aclweb.org/anthology/W18-38
- VANDELOISE, C. (1986) *L'espace en français*, Paris, Le Seuil.
- VANDELOISE, C. (1987) « La préposition *à* et le principe d'anticipation », *Langue française* 76 : 77-111.
- VIGIER, D. (2013a) « Sémantique de la préposition *en* : quelques repères », *Langue française* 178 : 3-20.
- VIGIER, D. (2013b) s.l.d. *La préposition en*. *Langue française* 178.
- WILMET, M. (2010⁵) *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck & Duculot.

ANNEXES

Les phrases sont forgées à partir des verbes ordinaires (ni argotiques ni improbables dans le contexte) se construisant avec la préposition *à* et admettant de manière tout à fait acceptable les compléments *au salon* ou *à la cuisine*.

ANNEXE 1 : Suite du test des verbes de la classe 2 (M. Gross) – exemples (15)

- *Le client débarque à la chambre / *à sa chambre
- *L'enfant déboule à la chambre / *à sa chambre
- *La malade demeure à la chambre / *à sa chambre
- *Elle se déplace à la chambre / *à sa chambre
- *Les parents descendent à leur chambre / ?? à leur chambre
- *L'adolescent disparaît à la chambre / *à sa chambre
- *Le visiteur s'éclipse à la chambre / *à sa chambre
- *Elle s'élanche à la chambre / *à sa chambre
- *Les clients s'enfourment à la chambre / *à leur chambre
- *Les copains s'engouffrent à la chambre / * à sa chambre
- *Je (r)entre à la chambre / * à ma chambre
- *Le client s'esquive à la chambre / * à sa chambre
- *L'enfant file à la chambre / * à sa chambre
- *L'adolescente fonce à la chambre / *à sa chambre
- *L'amant fuit à la chambre / *à sa chambre
- *Je me glisse à la chambre / *à ma chambre
- *Tu grimperas à la chambre / *à ta chambre
- *Elle s'est installée à la chambre / *à sa chambre
- ?? Il (re)monte à la chambre / ? à sa chambre
- *Il part à la chambre / *à sa chambre
- ??Elle (re)passse à la chambre / Elle (re) passe à sa chambre
- *Nous pénétrons à la chambre / * à notre chambre

particulière qui lui serait prototypiquement liée.

Mots clés.

Linguistique de corpus. Complément locatif.

ABSTRACT

This article explores why one can say *aller* or *être au salon* or *à la cuisine* (among other rooms) but not **aller* or **être à la chambre* or *au couloir*, for instance. We test the hypothesis that the construction is unacceptable when the noun is not linked to an appropriate “action” or “activity” predicate, and the verb has no active subject: one does not say “Je vais à la chambre” because *chambre* is linked to a static predicate (*dormir*, *être couché*, *être alité*) and thus the subject is not interpretable as a person who decides to go there in order to perform a prototypic active activity associated with this room.

Key words.

Corpus linguistics. Locative Complement.